

## CONSEIL D'ÉCOLE

École Maternelle des 4 saisons  
2 rue de l'Église  
79160 VILLIERS EN PLAINE  
05 49 35 62 97  
[Ce.0790932j@ac-poitiers.fr](mailto:Ce.0790932j@ac-poitiers.fr)

Directrice : Annabelle DAVIET

### Compte-rendu CE n°2 Jeudi 18 mars 2021 en distanciel

#### **Présents :**

-L'équipe enseignante : Mme Pallud Longeau, Mme Sabatier, Mme Daviet

-Personnel municipal périscolaire : Mme Pipet

-Les représentants des parents d'élèves : Mr Haerrig, Mme Metais, Mr Seguin

-La municipalité : Mme Moreau (maire)

-DDEN : Mme Collon, Mme Vouhé

#### **Excusés :**

L'éducation nationale : Mme Clisson, Inspectrice de la circonscription de Parthenay

L'équipe éducative : les membres du RASED, Mme NEVEU, Mme GRIFFON, Mme GRELIER, Mme GUERIN

La municipalité : Mr Chartier (adjoint)

#### **Ordre du jour :**

- Vie scolaire : point sur les effectifs, mouvement du personnel, hygiène et santé, sécurité, point financier
- Apprentissages : suivi des projets, bilan APC, suivi RASED
- Matériel et travaux des écoles
- Périscolaire (école élémentaire)
- Questions des RPE

##### 1. Vie scolaire

69 élèves composent l'école maternelle (20 PS, 22 MS, 27 GS) répartis en une classe de ps et deux classes de ms/gs.

Un élève de ms est arrivé fin décembre. Nous avons aussi accueilli de façon temporaire (pendant 2 semaines) un élève de ms.

Les inscriptions pour l'année prochaine en petite section se feront en mairie du 26 avril au 28 mai, pour l'instant au vu du contexte sanitaire, les temps de visite ne sont pas encore programmés. Il n'y aura pas les deux temps de réunion comme prévus auparavant au projet de scolarisation. On ne sait pas encore comment nous pourrions accueillir les enfants de la crèche.

- *Mouvement du personnel*

Les absences des enseignantes ont toujours été remplacées.

Un stagiaire de l'INSPE a été accueilli au sein de l'école en début d'année et sera de retour en mai.

- *Hygiène et santé*

Quelques cas de scarlatine et de varicelle.

Les poux sont toujours plus ou moins présents dans les chevelures.

Protocole sanitaire actualisé régulièrement, désinfection des locaux, les gestes barrières et les entrées échelonnées restent d'actualité

Une classe a été fermée du 15 au 18 mars du fait d'un cas positif au covid, le distanciel a été mis en place dès le lundi via Classroom avec possibilité de venir chercher à l'école les documents proposés par les enseignantes.

- *Sécurité*

Le 2<sup>ème</sup> exercice incendie a eu lieu le 12 MARS à 9h10. Tout s'est parfaitement bien déroulé.

L'exercice PPMS s'est tenu le 29/01, il s'agissait d'une alerte confinement pour cause de risques naturels.

- *Point financier*

Au 05/03/2020, la coopérative scolaire s'élève à 2006.35€

La participation des parents, cette année, s'est portée à 599 euros (935 € l'année dernière).

La vente des photos de classe a rapportée 382.75 euros (350 euros).

L'Ape a versé une subvention de 150 euros par classe pour financer les cadeaux de Noël et pourra nous aider à financer des sorties selon l'aboutissement de nos projets.

La subvention fourniture de la mairie s'élève à 2 108€ (31 € / élève) pour l'année, plus 150 € pour l'achat de livres (sélection de livres du prix des lecteurs de la Can). Il n'y aura pas de subvention communale pour les projets/sorties car celle de l'année scolaire 2019-2020 a été peu ou pas utilisée.

## 2. Apprentissages

- *Suivi des projets*

Du fait du contexte sanitaire, peu de projets ont été mis en place.

Nous menons notre projet oiseaux avec le groupe ornithologique des Deux Sèvres, il y a eu une intervention pour les 3 classes, deux autres interventions sont prévues pour observation en avril et en mai, cela ne concernera pas la classe de PS. (Coût du projet 824 euros)

Nous avons un projet de lien avec la résidence du parc, nous avons fait un petit défilé pour mardi gras, et nous souhaitons faire un temps « chant » avec les résidents.

Nous avons réservé pour janvier un spectacle et un atelier cirque avec le Moulin du Roc en partenariat avec Cirque en scènes, malheureusement le spectacle a été annulé, il pourrait être reprogrammé le 22 ou 23 juin.

Nous avons juste repris les visites à la médiathèque.

Nous avons pu faire un goûter de Noël dans des conditions différentes grâce à l'Ape, ce fût un moment très festif et les enfants ont pu profiter des cadeaux offerts par l'Ape (dotation de 150 euros par classe)

- *Bilan des APC*

Les APC se déroulent toujours les mardis et jeudis, elles ne sont pas obligatoires mais toutes les familles sollicitées ont accepté. A l'heure actuelle, seuls les élèves de moyenne et grande sections sont concernés.

- *Suivi RASED*

Le psychologue scolaire est venu plusieurs fois à l'école à la demande des enseignantes pour des évaluations ou bilans. Il y a eu 1 équipe de suivi et une équipe éducative.

Les enseignantes ont reçu chaque famille pour faire le point sur la scolarité et pour remettre en main propre les livrets de réussite et de progrès

- *Suivi des élèves :*

un conseil entre les enseignants du cycle 1 et du cycle 2 a eu lieu en février afin de faire un bilan des résultats aux évaluations nationales cp, afin d'axer notre pédagogie pour répondre au mieux aux difficultés de nos élèves.

### 3. Matériel et travaux des écoles

- Structure dans la cour de récréation : en réparation, un devis a été réalisé pour l'achat d'une nouvelle structure mais le coût est très élevé, la réparation est donc la solution la moins coûteuse.
- Dotation par la municipalité d'un ordinateur portable pour la direction.

### Divers/Questions

Quelques inquiétudes des parents concernant le protocole sanitaire notamment au niveau du périscolaire, il n'y a pas de brassage à la cantine car les locaux le permettent.

Concernant le lavage des mains, le gel hydro alcoolique n'est pas utilisé, seul du savon adapté aux enfants est à leur disposition.

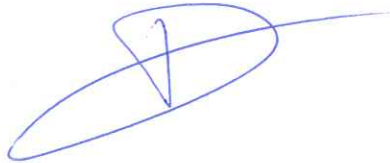
Le projet pedibus pour l'école élémentaire est en bonne voie.

La municipalité nous informe que l'installation de la fibre au niveau des écoles est à l'étude.

Le secrétaire de séance,  
Mme Sabatier



La directrice,  
Mme Daviet



Le Maire,  
Mme Moreau



The stamp is circular and contains the text: "LES VILLES SAINTES", "1910", and "DEUX SEVRES".

